

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tests sur les compétences fondamentales 2023

Les résultats vaudois sont mitigés, le travail pour améliorer les apprentissages des élèves a déjà commencé

Les résultats des tests sur les compétences fondamentales (tests COFO 2023) ont été publiés ce jeudi par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Des milliers de jeunes de 11e année ont participé à cette enquête suisse qui vise à évaluer dans quelle mesure les élèves de l'école obligatoire atteignent les objectifs nationaux. Pour le Canton de Vaud, une majorité d'élèves atteint le niveau requis en allemand et cette proportion est encore plus grande en anglais. En français, les résultats sont contrastés: les élèves atteignent les objectifs en lecture, mais les résultats en orthographe confirment les préoccupations et observations du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle. Différents projets se déploient déjà et d'autres pistes sont envisagées pour améliorer les apprentissages dans ce domaine.

Les tests sur les compétences fondamentales (tests COFO 2023) se sont déroulés au printemps 2023. Sur les 18'568 élèves de 25 cantons qui ont été évalués, 903 Vaudoises et Vaudois ont participé. L'objectif de cette recherche nationale est de vérifier l'application des plans d'études en fonction des régions linguistiques. Pour cette enquête, les tests ont porté sur six volets: la lecture et l'orthographe en français, ainsi que la compréhension orale et écrite pour l'allemand et l'anglais.

Dans le détail, certains résultats vaudois publiés ce jeudi sont réjouissants à plusieurs égards. Les élèves sont plus nombreux que la moyenne romande à remplir les objectifs en allemand et en anglais, aussi bien en compréhension orale, 61% de réussite en allemand et 81% en anglais, qu'en compréhension écrite, 54% en allemand et 74% en anglais.

Résultats insuffisants et préoccupants en orthographe

En français, 86% des jeunes atteignent le niveau requis en lecture. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne romande de 84%. Le tableau s'assombrit

toutefois pour ce qui concerne l'orthographe: seuls 40% des jeunes obtiennent un résultat conforme aux attentes. La moyenne romande, elle, se situe à 41%.

Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle prend acte de ces résultats. Ils confirment des préoccupations qui remontent du terrain et les orientations déjà prises pour améliorer les compétences des jeunes en lecture et en écriture, piliers du système de la formation avec les mathématiques. Depuis plusieurs années, des mesures sont d'ailleurs déployées pour soutenir les élèves dans ces apprentissages indispensables et prioritaires.

Le français comme pilier des apprentissages et priorité du Département

Le Canton de Vaud a en effet élaboré ses propres outils. Le support d'entraînement *Mes premiers pas en lecture*, adapté à l'approche syllabique, en fait partie. Il permet également d'impliquer les parents dans les apprentissages de leurs enfants. La détection des élèves en difficulté est aussi une priorité pour la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée. Cette dernière collabore ainsi depuis 8 ans avec la Haute école pédagogique pour effectuer des tests en 3e année et proposer des soutiens adaptés aux enfants qui en ont besoin. Ces actions ciblées font partie d'un tout. Elles impliquent l'engagement des élèves, enseignantes et enseignants, parents, mais aussi logopédistes, bibliothécaires, psychomotriciennes et psychomotriciens. Le dispositif se prolonge d'ailleurs au postobligatoire avec des soutiens pour les adultes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. L'objectif de ces mesures est de lutter contre l'illettrisme, une lutte qui figure dans le programme du Conseil d'État pour la législature en cours.

Nouveaux moyens d'enseignement du français

Ce dispositif vaudois constitue un complément aux actions mises en place à l'échelle romande. Les nouveaux moyens d'enseignement du français en sont le meilleur exemple. Parfaitement en accord avec le Plan d'études romand, cette méthode s'appuie sur les recherches les plus récentes sur l'enseignement du français. Elle met au centre le raisonnement, aussi bien sur le fonctionnement de la langue que sur l'orthographe, afin que l'élève puisse corriger ses propres textes.

Ces nouveaux moyens d'enseignement résultent d'un travail au long cours. Ils ont commencé à être utilisés en 2023 dans le canton de Vaud et leur déploiement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire se poursuit. Il est donc impossible que leurs effets soient visibles dans les résultats des tests COFO présentés ce jour. Ce constat est valable pour l'ensemble des dispositifs récemment développés pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages, ce d'autant plus qu'aucun outil ne peut répondre seul à l'ensemble des défis que rencontre l'école.

Pour la suite, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle veut notamment mettre un accent sur l'évaluation individuelle par exemple via la dictée. Chaque élève doit ainsi pouvoir mesurer ses capacités en orthographe, afin de mettre en place des stratégies pour s'améliorer. Le Canton de Vaud s'engage également aux côtés de ses homologues romands à poursuivre les réflexions pour renforcer la maîtrise de l'écrit à tous les niveaux. Des pistes sont déjà évoquées, comme la correction systématique de la grammaire et de l'orthographe dans toutes les disciplines. D'autres tests à large échelle pourraient aussi être menés dans les

prochaines années pour suivre l'évolution des compétences des élèves en français.

Les tests COFO

La vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (tests COFO) se déroule au niveau suisse. Elle vise à évaluer dans quelle mesure les élèves de chaque canton atteignent les objectifs de formation avec des instruments spécifiques au système suisse. Ces enquêtes portent à chaque fois sur des domaines et des degrés scolaires différents. En 2016, les tests s'étaient portés sur les mathématiques pour les élèves de 11e année, tandis qu'en 2017 ils s'étaient concentrés sur les langues en 8e année. [Les résultats des deux enquêtes avaient été publiés conjointement en 2019.](#)

Les tests COFO dont les résultats sont publiés ce jeudi ont été réalisés du 17 avril au 2 juin 2023 dans 25 cantons. Près de 18'600 élèves de 11e année ont participé à ces tests qui portaient sur la langue de scolarisation ainsi que deux langues étrangères.

Pour les langues étrangères, soit l'allemand et l'anglais pour les élèves du Canton de Vaud, il est par exemple attendu des élèves de 11e année qu'elles et ils soient capables, par exemple, de comprendre des textes relativement courts portant sur des textes familiers. En français, l'orthographe des élèves est évaluée selon leur capacité à écrire et corriger des textes en laissant le moins d'erreurs possible en mettant en place des stratégies de correction. Côté lecture, les élèves doivent être capables de comprendre différents genres de textes et identifier notamment certaines intentions implicites.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 22 mai 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 65 00](tel:0213166500)

DEF, Cédric Blanc, directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, [021 316 32 01](tel:0213163201)

LIEN(S)

[Rapport national de vérification de l'atteinte des COFO 2023](#)

[Communiqué de presse sur la publication des résultats des tests COFO de 2016 et 2017](#)